

## REUNION DU 15 JANVIER 2019

Date de convocation et d'affichage : 09/01/2019

Nombre de membres en exercice : 11

Présents : 8

Votants : 9

L'an deux mil dix-neuf, le quinze janvier à 18h30, le conseil municipal, légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance ordinaire sous la présidence de Claude Gallet, Maire.

**Présents :** Gallet Claude, Martine Réau, Fauconnier Gérard, Boulanger Marcel, Drouillat Michèle, Bouclet Thierry, Dolléans Aurore, Beauchamp Cédric

**Excusés :** Texier Victor, Jean-Charles Myriam (pouvoir à Martine Réau)

**Absent :** Roussel Émilie.

Madame Aurore Dolléans a été élue secrétaire.

### **Approbation du dernier Procès-Verbal**

Le Procès-verbal de la séance du 14 décembre 2018 est approuvé à l'unanimité.

### **Chartres Métropole**

Monsieur le Maire informe le conseil communautaire de Chartres Métropole a délibéré sur la fiscalité des éoliennes sur les territoires d'Allonnes et Boisville la Saint Père, pour le partage de fiscalité à compter de 2019, sur la base des mats implantés au 31/12/2017 de 25€ des recettes IFRER, 25% des recettes CFE et 5% des recettes CVAE.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, ce partage de fiscalité et autorise le Maire à signer la convention ci-jointe.

### **Fonds de Péréquation**

Sur proposition du Maire le conseil municipal l'autorise à l'unanimité à demander le fonds de péréquation 2018.

### **Questions Diverses**

Madame Michèle Drouillat informe que des candélabres ne fonctionnent pas.

Madame Michèle Drouillat demande que la rue Charles Péguy soit nettoyée.

Monsieur Cédric Beauchamp informe que la plaque de l'arbre de la libération est illisible.

Madame Martine Réau demande si le devis du chauffage de la salle avance ? Monsieur le Maire répond qu'une étude est en cours avec un thermicien.

Monsieur Marcel Boulanger rappelle que les mâts d'éclairage public ne sont toujours pas remis.

Madame Aurore Dolléans informe que la sortie de la rue Charles Péguy est dangereuse et demande une priorité à droite ou un stop.

Monsieur Cédric Beauchamp informe qu'il y a des 3 trous à boucher rue Gaston Couté.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 19h30 et ont signé les membres présents.